



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La 8e édition de la foire au jardinage a été une réussite. Je remercie l'association Avenirs et tradition organisatrice de l'événement et les bénévoles sans qui cette manifestation n'existerait pas. La foire est aujourd'hui indissociable du nom de Pavie et témoigne de notre situation « entre ville et campagne ».

Nous continuons la mise en valeur de la commune et de sa vocation de pôle secondaire de l'agglomération avec la signature d'un contrat «bourg centre» avec le Conseil Régional. Notre candidature validée, nous pouvons prétendre à des financements améliorés pour nos projets (salle de spectacles, entrée nord, cheminement sud, esplanade des salles). D'autant que la signature de ce contrat entraîne les contributions des autres partenaires (Com-

munauté d'agglomération, Conseil Départemental et Pays d'Auch) et les financements habituels de l'Etat. C'est une bonne nouvelle pour Pavie et sa place dans l'agglomération.

Enfin, le Conseil municipal poursuit sa gestion maîtrisée des finances de la commune et a décidé lors de sa séance du 04 avril de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les seules augmentations seront celles déjà décidées par l'Etat concernant les bases d'imposition. L'excédent de budget pour l'assainissement nous permet de réaliser d'importants travaux d'amélioration des réseaux qui vont bientôt commencer et d'acter dès cette année une baisse de la redevance de 15 %.

Passez un bon mois d'avril et à bientôt, bien cordialement.

Jean-Michel BLAY



Grand succès pour La foire au jardinage 2019

Questions à Jean-Claude LANNES, Président d'Avenirs et traditions.

Etes-vous satisfait de l'édition 2019 de la Foire ?

La 8e édition a été un très bon millésime, tous les ingrédients de la réussite ont été réunis, le public est venu nombreux, les exposants sont satisfaits, les bénévoles motivés. Le beau temps bien sûr est l'élément moteur pour que notre manifestation obtienne ce niveau de fréquentation aussi bien le matin que l'après-midi.

Quels sont les facteurs clé de réussite de cette Foire ?

Le succès de la Foire de Pavie relève de la conjonction de plusieurs éléments. Nous sommes une des premières foires de la saison, le printemps vient de commencer et les premiers beaux jours ont permis de voir démarrer la nature, le passage à l'heure d'été mobilise tous les jardiniers qui se projettent déjà dans leur jardin ou à l'extérieur de leur maison. Ensuite il faut être à l'écoute des préoccupations des jardiniers : le thème "fini les pesticides" a été fédérateur et nos actions pour le jardinage naturel, le développement durable et la biodiversité font maintenant la réputation de notre foire devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs de jardinage. La Foire au Jardinage, ce n'est pas que le jardin : c'est aussi tout un contexte économique et récréatif qui permet à tous les publics de trouver des artisans, des producteurs locaux, une restauration de qualité et des animations pour le jeune public. C'est aussi une vitrine du tissu associatif et des organisations qui oeuvrent pour la défense ou la protection de la nature.

Quels sont les autres projets de votre association pour cette année ?

Notre programme 2019 inclut deux marchés gourmands de nuit en juillet et août et un programme d'animations pour la période des fêtes.

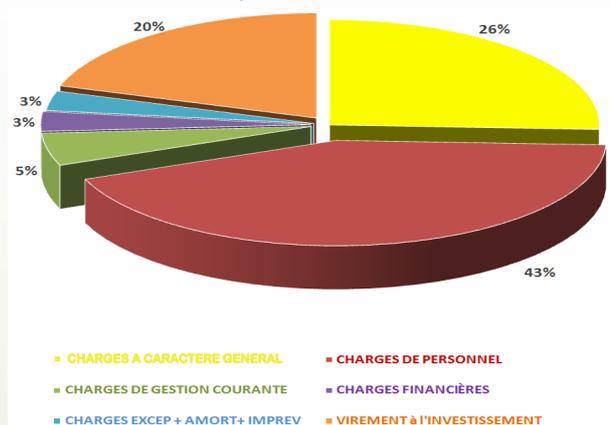
Et pour la prochaine Foire ?

L'objectif avoué est bien sûr de réussir la prochaine édition 2020, qui se présentera dans un autre contexte d'implantation autour du nouveau site aménagé par la mairie (que nous ne manquons pas de remercier au passage). Le thème pour la 9e édition n'est pas encore arrêté, mais nous prenons une option sérieuse sur l'eau et la gestion de l'eau dans le jardin.

Un budget 2019 ambitieux



Ventilation des dépenses de fonctionnement



Ventilation des recettes de fonctionnement

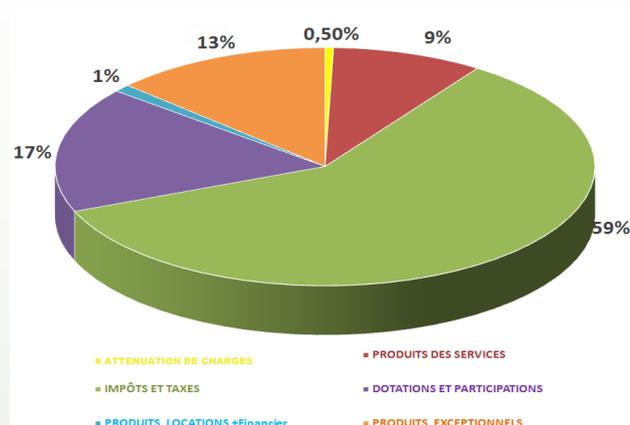


Tableau des dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	544 570 €
Charges de personnel	918 341 €
Charges de gestion courante	107 019 €
Charges financières	62 622 €
Charges excep.+ Amort.+ Imprévu	62 834 €
Virement à l'investissement	425 960 €
DEPENSES	2 121 346 €

Tableau des recettes de fonctionnement

Atténuations de charges	12 250 €
Produits des services	198 400 €
Impôts et taxes	1 245 080 €
Dotations et participations	357 781 €
Produits locations + financier	21 875 €
Produits exceptionnels	285 960 €
RECETTES	2 121 346 €

Le Conseil Municipal a procédé au vote des budgets primitifs et annexes de la commune le 4 avril dernier, sous la présidence du Maire Jean-Michel Blay. L'adjointe aux finances Claudine Carayol en a détaillé le contenu. La section fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 121 000 € avec des charges de gestion courante maîtrisées, des charges de personnel en hausse de 1.50 %. Les recettes fiscales, en légère hausse, représentent 59 % des recettes de fonctionnement.

Stabilité des taux d'imposition des ménages

Les taux d'imposition des ménages demeurent inchangés, malgré une nouvelle diminution des dotations de l'Etat, qui représentent désormais moins de 20% des recettes réelles. La part d'autofinancement dégagée pour financer les investissements est abondée par une recette exceptionnelle : le produit de la vente des certificats d'économie d'énergie, généré par d'importants travaux d'éclairage public, pour 285 000 €.

Contrat « Bourg Centre »

Le Conseil Municipal a élaboré depuis le début du mandat un programme pluriannuel d'investissement. Cette approche globale et prospective permet de signer aujourd'hui avec le Conseil Régional un contrat « Bourg Centre ». Ainsi, Etat, Région et Conseil départemental vont financer les projets de la commune à hauteur de 65 à 70%. C'est le cas pour la salle de spectacle (1 300 000 €), l'embellissement et la sécurisation des entrées de ville (600 000 €), la réhabilitation et l'isolation thermique de la mairie (175 000 €) et la redynamisation du bourg (400 000 €). La réfection de la voirie se poursuit avec une enveloppe budgétaire annuelle de 200 000 €, ainsi que les travaux et équipements récurrents pour les écoles. Grâce à ce subventionnement exceptionnel, la part d'autofinancement de la commune est sensiblement réduite et le recours à l'emprunt diminué. Le budget a été voté à une large majorité, moins 4 abstentions.

Budgets annexes

Assainissement : A l'issue d'un diagnostic global de son réseau, le service assainissement inscrit au budget 2019, un important programme de réhabilitation. **Le désendettement du service a permis de voter une baisse de 15% de la part communale de la redevance pour les usagers, soit une économie de 31 € environ, pour une consommation annuelle de 100 m3.**

Lotissement du Belvédère : Le lotissement du Belvédère va voir le jour, avenue des Pyrénées, avec 31 lots dont 2 macro-lots pour des logements sociaux : Une première tranche de travaux débutera avant la fin de l'année pour la mise en vente de 13 lots : Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.